



2026

MEMO **Déchets**

Votre guide des déchets



Nos déchets sont des ressources : **préservons-les** ensemble.
Évitons le gaspillage, trions et valorisons.



Cressier

s a i d e f



Informations **générales**



Et aussi sur **www.memodechets.ch** et **l'application**

Mon réflexe TRI À LA SOURCE

Quand je fais mes achats ...

- j'en profite pour **ramener au(x) magasin(s)**, dans lesquels je me rends, tous les déchets qui y sont repris: bouteilles en verre et en PET, piles, appareils hors d'usage, etc..
- je choisis les objets et denrées **en fonction de leur bilan écologique** (économes en emballages, en énergie de production et de transport, moins polluants, recyclables ...)
- autant que possible, **je laisse sur place les emballages** de mes achats.

Ma CONTRIBUTION FINANCIÈRE

A l'achat de certains articles, je paie une **taxe anticipée de recyclage (TAR)** comprise dans le prix et couvrant les frais de leur recyclage (PET, piles, appareils, etc.).

La **taxe de déchet annuelle** que je paie à la commune est également destinée à couvrir les frais d'exploitation de ma déchetterie.

Ramassage des ordures ménagères

Les déchets doivent être mis dans des sacs à ordures taxés ou dans des containers fermés d'un clip taxé. Les sacs sont de couleur jaune et portent le logo de Cressier. Ils peuvent être achetés à l'Administration communale ou au Shop du Vicianum Petrolium.

Le ramassage des ordures ménagères est effectué **tous les mercredis**. Les sacs doivent être déposés, dans la mesure du possible, le mercredi matin même du ramassage afin d'éviter la dispersion des déchets sur la voie publique par des visiteurs nocturnes. Le service de ramassage prend en charge gratuitement les couches-culottes (pampers). Ceux-ci seront déposés dans des sacs transparents, au même endroit que les sacs d'ordures ménagères.

Mon réflexe TRI À LA SOURCE

Quand je fais mes achats ...

- j'en profite pour **ramener au(x) magasin(s)**, dans lesquels je me rends, tous les déchets qui y sont repris: bouteilles en verre et en PET, piles, appareils hors d'usage, etc..
- je choisis les objets et denrées **en fonction**

Contact et infos

Administration communale

Route Gonzague de Reynold 35
1785 Cressier
026 674 13 79
commune@cressier.ch
www.cressier.ch

Taxe annuelle

Taxe de base par habitant (dès 20 ans) CHF 60.00

Taxes au sac

17 litres CHF 12.00 (10 sacs)
35 litres CHF 18.00 (10 sacs)
60 litres CHF 29.00 (10 sacs)
110 litres CHF 26.00 (5 sacs)

Clips pour container

240 litres CHF 10.00
800 litres CHF 30.00

Déchetterie communale

La déchetterie communale se situe sur la place de l'Administration communale, à l'adresse ci-dessus.

Elle est exclusivement réservée aux habitants de la commune de Cressier. Les personnes résidant dans une autre commune et qui déposent des déchets à Cressier sont passibles d'une amende de min. CHF 100.00.

Souriez! Vous êtes filmés!

La déchetterie est sous vidéosurveillance.

Heures d'ouverture :

du lundi au samedi de 08h00 à 20h00 (sauf les jours fériés).

Déchets acceptés : voir double page "Comment bien trier"

Pour toute information générale relative à la gestion des déchets, contactez la commune.





2026

Calendrier

Cressier

Début des tournées : 07h00

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
L						1
M						2
M				1		3
J	1 Nouvel-An			2		4 Fête-Dieu
V	2 Lendemain de Nouvel-An			3 Vendredi-Saint	1	5
S	3			4	2	6
D	4	1	1	5	3	7
L	5	2	2	6 Lundi de Pâques	4	8
M	6	3	3	7	5	9
M	7	4	4	8	6	10
J	8	5	5	9	7	11
V	9	6	6	10	8	12
S	10	7	7	11	9	13
D	11	8	8	12	10	14
L	12	9	9	13	11	15
M	13	10	10	14	12	16
M	14	11	11	15	13	17
J	15	12	12	16	14 Ascension	18
V	16	13	13	17	15	19
S	17	14	14	18	16	20
D	18	15	15	19	17	21
L	19	16	16	20	18	22
M	20	17	17	21	19	23
M	21	18	18	22	20	24
J	22	19	19	23	21	25
V	23	20	20	24	22	26
S	24	21	21	25	23	27
D	25	22	22	26	24	28
L	26	23	23	27	25 Lundi de Pentecôte	29
M	27	24	24	28	26	30
M	28	25	25	29	27	
J	29	26	26	30	28	
V	30	27	27		29	
S	31	28	28		30	
D			29		31	
L			30			
M			31			



2026

Calendrier

Cressier

Début des tournées : 07h00

	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
L						
M			1			1
M 1			2			2
J 2			3	1		3
V 3			4	2		4
S 4		1 Fête nationale	5	3		5
D 5		2	6	4	1 Toussaint	6
L 6		3	7	5	2	7
M 7		4	8	6	3	8 Immaculée Conception
M 8		5	9	7	4	9
J 9		6	10	8	5	10
V 10		7	11	9	6	11
S 11		8	12	10	7	12
D 12		9	13	11	8	13
L 13		10	14	12	9	14
M 14		11	15	13	10	15
M 15		12	16	14	11	16
J 16		13	17	15	12	17
V 17		14	18	16	13	18
S 18		15 Assomption	19	17	14	19
D 19		16	20	18	15	20
L 20		17	21	19	16	21
M 21		18	22	20	17	22
M 22		19	23	21	18	23
J 23		20	24	22	19	24
V 24		21	25	23	20	25 Noël
S 25		22	26	24	21	26 Saint Etienne
D 26		23	27	25	22	27
L 27		24	28	26	23	28
M 28		25	29	27	24	29
M 29		26	30	28	25	30
J 30		27		29	26	31
V 31		28		30	27	
S		29		31	28	
D		30			29	
L		31			30	
M						



Comment bien **trier** ?



Papier et carton

Journaux, magazines, enveloppes, emballages etc. Les cartons doivent être obligatoirement pliés ou coupés. A exclure : mouchoirs et serviette papier, brique de lait, thé froid etc... Nous vous rappelons que le sagex ne doit en aucun cas être déposé dans la benne à papiers et cartons. Il peut être déposé directement chez Bühlmann ou dans les ordures ménagères.



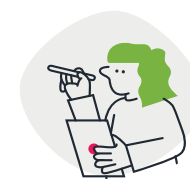
Bouteilles de lait en PE

Les bouteilles de lait en PE doivent être déposées dans les conteneurs prévus à cet effet dans de nombreux commerces. Elles peuvent néanmoins être apportées à la déchetterie communale.



Déchets de jardin

Les déchets organiques peuvent être déposés à la déchetterie dans la benne à déchets compostables. Cependant, en cas de gros travaux de paysagisme, prière d'acheminer les déchets auprès de l'usine de compostage par le professionnel pour éviter une surcharge de la benne. L'élimination est à la charge des propriétaires.



Verre

Les récipients, flacons, bocaux de conserve et bouteilles (sans capsule et sans bouchon) sont à déposer dans la benne spécifique. Cependant, les verres de fenêtres, les verres à boissons de couleur, les miroirs, la porcelaine, la céramique sont à mettre dans la benne à matières inertes.



Textiles et chaussures

Tous types de vêtements et chaussures.



Gazon

Les déchets organiques peuvent être déposés à la déchetterie dans la benne à déchets compostables.



PET

Une fois écrasées, les bouteilles en PET occupent peu de place. Des sacs spéciaux sont à disposition pour accueillir les bouteilles écrasées munies du sigle PET. A exclure : les bouteilles d'huile, de lait, de vinaigre ou de shampoing, les bouteilles en matières plastiques autres que le PET. Celles-ci doivent être éliminées dans les sacs officiels à ordures ménagères.



Capsules Nespresso (aluminium)

Les capsules à café Nespresso sont à 100 % recyclables. Elles peuvent être déposées dans le conteneur prévu à cet effet.

ATTENTION : uniquement pour les capsules Nespresso. Toutes les autres capsules à café sont non recyclables et doivent être mises dans les sacs à ordures officiels.



Déchets encombrants combustibles

c/o Bühlmann Recycling à Villars-les-Moines



Électrique et électronique froid

c/o Bühlmann Recycling à Villars-les-Moines ou dans les commerces.



Aluminium et boîtes de conserve

Boîtes de boissons, feuilles de ménage, tubes de mayonnaise/ moutarde/ dentifrice, barquettes etc. Les boîtes seront rincées et exemptes d'étiquette.

A exclure : papier d'emballage de beurre, cigarettes, sachets de potage, etc.



Huiles minérales et végétales

Les huiles usées végétales (friture) et minérales (vidange de véhicules à moteur) sont récupérées séparément. Merci d'utiliser les containers spéciaux prévus à cet effet.



Ferraille (objets métalliques)

c/o Bühlmann Recycling à Villars-les-Moines



Déchets inertes (petites quantités)

Les déchets inertes sont à déposer dans la benne à matières inertes. Il s'agit de quantités restreintes de carrelages, déchets de terre cuite, cendres de cheminée de salon, céramique, porcelaine, vaisselle, verres de fenêtres, miroirs, gravats.



Piles et accumulateurs

Les piles (pas de batterie) sont à rapporter chez le fournisseur. Toutefois, un récipient est disponible à la déchetterie.



Appareils électriques et électroniques

c/o Bühlmann Recycling à Villars-les-Moines

LA NATURE N'EST PAS NOTRE POUBELLE, **RESPECTONS-LA!**





SACS À CROTTES À LA DOUBELLE, PAS DANS LA NATURE!

